PÉDIBUS Lausanne

Ville de Lausanne
Service des écoles
et du parascolaire

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

CHARTE DU « PEDIBUS »

A l'attention des <u>ENFANTS</u>

Ce que je fais…



Donner la main à un copain ou à une copine.

Marcher tranquillement.

M'arrêter avant de traverser la route.

Ecouter ce que l'adulte me dit.



Ce qui est interdit…



Crier.

Courir sur la route.

Aller en trottinette, vélo ou patin à roulettes dans le Pédibus.

Bousculer mes copains et les « embêter ».



Merci de conserver cette charte, elle vous permettra d'expliquer le fonctionnement du Pédibus et l'attitude que l'enfant doit adopter sur le chemin de l'école !